



Le Hub of excellence Ouargla au service des porteurs de projets

Page 4

CONSEIL DE SÉCURITÉ

LE «DEUX POIDS DEUX MESURES» DE LA CPI DÉNONCÉ



© Photo : D.R

Lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à la Libye, et en allusion à la démarche « deux poids, deux mesures » imposée aux institutions internationales par les Etats-Unis et leurs alliés qui soutiennent l'entité sioniste dans son agression contre la population palestinienne de Ghaza, la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies a exprimé, avant-hier mardi, son souhait de voir le soutien apporté par les membres du Conseil de sécurité au travail de la Cour pénale internationale (CPI) s'étendre à d'autres questions liées notamment aux violations dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers dans la bande de Ghaza, appelant à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique. Lire en page 2

POLÉMIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX AU LENDEMAIN DU DRAME DES SABLETTES

Aucune raison d'interdire les sorties scolaires effectuées dans les normes

Page 3



COULISSES ET TRAQUENARDS DE LA CAF

La FAF milite pour consolider son image

Page 16



MDN

9 éléments de soutien aux groupes terroristes et 110 narcotrafiquants arrêtés par les forces de sécurité

Page 3

FINANCES

Faid préside une réunion périodique de coordination avec les responsables de son département

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé une réunion périodique de coordination, réunissant les Directeurs généraux et les responsables des structures centrales du ministère dans l'objectif d'examiner l'état d'avancement des différents volets stratégiques, a indiqué hier mercredi un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue avant-hier mardi au siège du ministère, a examiné l'état d'avancement de trois volets stratégiques, à savoir l'état d'avancement de la numérisation au niveau des grandes régions, les préparatifs pour le budget 2025 et la restructuration de l'appareil de formation des Ressources humaines, précise le ministère.

ENVOYÉ SPÉCIAL

Attaf remet un message écrit du président de la République au Sultan d'Oman

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, hier mercredi à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman, pays frère, par sa Majesté le Sultan Haïtham ben Tariq, à qui il a remis un message écrit du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il lui transmet ses salutations fraternelles, souhaitant davantage de progrès et de développement au Sultanat d'Oman et à son peuple frère, indique un communiqué du ministère.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs passés au peigne fin

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs secteurs, à commencer par le projet de Décret exécutif définissant «l'organisation et la coordination des actions relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêts, en application des dispositions de la loi 23-21 relative aux forêts et aux ressources forestières promulguée en décembre 2023», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Selon la même source, le Gouvernement a, par ailleurs, entendu un exposé sur les différentes réalisations et projets concrétisés dans le cadre des efforts «de préservation et de promotion de la mémoire nationale».

Conseil de sécurité

Le « deux poids deux mesures » de la CPI dénoncé

Lors d'une séance du Conseil de sécurité consacrée à la Libye, et en allusion à la démarche « deux poids, deux mesures » imposée aux institutions internationales par les Etats-Unis et leurs alliés qui soutiennent l'entité sioniste dans son agression contre la population palestinienne de Ghaza, la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies a exprimé, avant-hier mardi, son souhait de voir le soutien apporté par les membres du Conseil de sécurité au travail de la Cour pénale internationale (CPI) s'étendre à d'autres questions liées notamment aux violations dans les territoires palestiniens occupés et aux charniers dans la bande de Ghaza, appelant à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique.

L'Algérie condamne tous les crimes commis «quel qu'en soit l'auteur et quelle qu'en soit la victime», affirme la Mission algérienne qui a ajouté que le travail pénal est purement technique, «étant fondé sur des preuves, et des arguments et ne doit pas être instrumentalisé afin de garantir son succès. L'Algérie appelle, ainsi, à traiter les procédures pénales loin de toute instrumentalisation politique». Il s'agit, pour l'Algérie, d'une «nécessité inéluctable afin que la CPI prouve au monde entier qu'elle n'est pas un instrument entre les mains de certains membres de la communauté internationale, pour menacer qui ils veulent et quand ils veulent». Concernant la situation en Libye, l'Algérie réaffirme que «le soutien à la stabilité dans ce pays et à une solution politique inclusive pour sortir le pays de l'impasse, est la seule et unique voie pour garantir la justice et la souveraineté de la loi», a ajouté la Mission algérienne. La Mission a rappelé que ce qui se passe en Libye relève de la responsabilité commune de tous les membres de la communauté internationale (...), notant que «la poursuite de la circulation des armes impliquant plusieurs pays perpétue la crise et nourrit la violence dans tous les coins du pays».

Les sources onusiennes indiquent que le Procureur Karim Khan a présenté lundi matin le vingt-septième rapport de la Cour pénale internationale (CPI) sur la situation en Libye, dont le Conseil de sécurité a saisi la Cour en 2011 (résolution 1970). Il a esquissé les grandes lignes de son plan d'achèvement des activités



■ Pour la Fédération de Russie, le moment est venu d'évaluer sérieusement les activités de la CPI en Libye du point de vue de sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales. (Photo: DR)

d'enquête de son bureau en Libye et de lancement de la phase judiciaire qui pourrait démarrer en

2025. Pour des raisons de procédure, M. Khan a dit ne pas pouvoir fournir plus de détails à ce

stade ; il a indiqué prévoir d'introduire de nouvelles demandes de délivrance de mandats d'arrêt dans plusieurs des pistes d'enquête prioritaires. Son bureau entend également intensifier ses efforts en matière de stratégie d'arrestation, de recherche des fuyitifs et de préservation des éléments de preuve.

Tout ce travail ne peut toutefois se faire sans une coopération active entre la Cour et les autorités nationales. Mais cela ne concerne pas l'entité sioniste et ses dirigeants criminels, mais la Libye.

Pour la Fédération de Russie, le moment est venu d'évaluer sérieusement les activités de la CPI en Libye du point de vue de sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, a estimé son représentant. Notant que le Procureur a l'intention de finaliser l'enquête sur la situation en Libye d'ici à la fin de 2025, il a constaté que celle-ci aura duré «pas moins de 14 ans». À titre de comparaison, il a rappelé que les activités du Tribunal de Nuremberg avaient duré moins de deux ans.

Au cours de toutes ces années, a poursuivi le délégué russe, la CPI a transmis 26 rapports au Conseil de sécurité, «essentiellement pour expliquer les raisons de son échec», pendant que trois procureurs se sont succédé et qu'aucun mandat d'arrêt n'a été émis contre les rebelles.

Pendant ce temps, les crimes commis par la coalition de l'OTAN n'ont pas davantage intéressé la CPI, a-t-il observé. «Après 13 années d'échecs, le Conseil devrait

Cause palestinienne

Le soutien de l'Algérie salué

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a présidé mardi la réunion du bureau de l'APN dont l'ordre du jour a porté, selon un communiqué de l'APN, sur l'examen de «la déclaration de vacance du siège d'un député à l'APN et d'une série de propositions de loi», ainsi que de l'examen «des questions orales et écrites déposées auprès du bureau qui soumettra au Gouvernement celles remplissant les conditions requises», en sus de «l'examen des demandes de constitution de missions d'information provisoires et d'organisation de journées parlementaires» et «l'examen de nombre de questions administratives».

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du bureau de l'APN, Brahim Boughali a salué «la dynamique que connaît l'Algérie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur», passant en revue «son impact positif» aux niveaux social, économique et international. Il a salué «les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'augmentation des pensions de retraite et à la révision des textes juridiques relatifs aux corps de la santé, l'éducation, des affaires religieuses et des enseignants de l'enseignement supérieur». Ces mesures «ont consacré le caractère social de l'Etat algérien» et mis en exergue «la vision à long terme dans l'établissement des priorités pour la promotion de tous les secteurs afin de réaliser la stabilité et l'équilibre social», a-t-il déclaré, saluant, par la même, «les facilitations consulaires prises en faveur de la diaspora et leur impact direct dans la création de plus de rapports entre cette catégorie vitale et la patrie».

Le président de l'APN a évoqué «les réalisations diplomatiques de l'Algérie depuis son élection en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité international», relevant que ces réalisations «étaient à la hauteur des aspirations des peuples arabes, notamment en faveur de leur cause centrale, la Palestine». Il a salué «la réussite de l'Algérie à mobiliser le soutien en faveur de la Palestine au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU», ce qui témoigne, a-t-il dit, «la force et la sincérité d'une telle démarche et le retour en force de l'Algérie dans tous les fora internationaux». Le rôle de l'Algérie dans le soutien à la cause palestinienne a été salué également par le Secrétaire général (SG) de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Fayez Al-Chawabka, qui a été reçu lundi par Brahim Boughali. En effet, dans une déclaration à la presse, Fayez Al-Chawabka a salué «la position de l'Algérie sur ce qui se déroule en Palestine occupée de manière générale et dans la bande de Ghaza en particulier, comme génocide méthodique perpétré par l'entité sioniste à l'encontre des Palestiniens parmi les enfants et les femmes».

L. A.

REPÈRE

Benoit Payan :

«Le président de la République porte une "vision formidable" pour l'avenir de l'Algérie»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est un homme qui «porte une vision formidable pour l'avenir de son pays», a déclaré, avant-hier mardi à Alger, le maire de Marseille, Benoit Payan.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République au siège de la Présidence de la République, M. Payan a indiqué que la rencontre était «conviviale», qualifiant le président de la République d'«homme fier, fin connaisseur de l'histoire dans ses moindres détails et qui porte une vision formidable pour l'avenir de son pays».

La rencontre a permis d'aborder «les derniers développements en cours dans le monde», ainsi que sa visite en Algérie qui est «très importante», a-t-il souligné, affirmant avoir choisi l'Algérie comme «première destination» de son mandat, où il a rencontré de jeunes Algériens qu'il a qualifiés de «jeunes talentueux et créatifs, capables de relever le défi» et des «personnes remarquables qui aiment leur pays et croient au développement économique de l'Algérie».

Il a expliqué, à cet égard, que sa visite en Algérie était «une occasion d'encourager les chefs d'entreprises des deux pays à se rapprocher davantage».



admettre que le renvoi du dossier libyen à la CPI a été une erreur et décider de l'annuler. «C'est la conclusion qu'a émise la Russie pour qui le Conseil à mieux à faire que d'écouter les rapports vides de sens du Procureur de cet «organisme fantôme».

Le représentant de la Chine a dit que la CPI doit aussi éviter de pratiquer le «deux poids, deux mesures» ainsi que tout «exceptionnalisme» en préservant l'équité et la justice internationales.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Polémique sur les réseaux sociaux au lendemain du drame des Sablettes

Aucune raison d'interdire les sorties scolaires effectuées dans les normes

La disparition tragique par noyade de cinq enfants âgés entre 9 et 12 ans, originaires de la commune d'Ain Boucif relevant de la wilaya de Médéa, survenue samedi dernier à la Promenade des Sablettes d'Alger, a créé une grande polémique sur les réseaux sociaux sur la sécurité des écoliers pour les prochaines excursions scolaires.

Ainsi, les sorties pédagogiques constamment appelées les excursions scolaires font l'objet d'une controverse sur la Toile suite au drame des Sablettes d'Alger, où le doute et la peur arborés par certains internautes ont, très vite, regagné la majorité des Algériens surtout les parents. Presque tout le monde a peur, désormais, de laisser son enfant aller en excursion scolaire après l'effroyable mort des cinq écoliers aux Sablettes d'Alger. C'est une évidence logique pour de nombreux parents malgré qu'il s'agit d'un cas rarissime.

Sur les réseaux, la triste nouvelle de la mort des cinq enfants a rapidement fait le tour, tout en créant, par la suite, une vague de rebondissements autour de la sécurité des excursions scolaires. Une polémique autour des sorties pédagogiques a éclaté sur la Toile allant de la logique peur des parents pour leurs progénitures jusqu'à parler d'interdiction de toutes initiatives d'excursion alors qu'aucune déclaration de



■ Il est inimaginable d'interdire les excursions scolaires à travers lesquelles les écoliers bénéficient de moments de détente, de loisir, de sport, de jeux... (Photo : D.R)

responsables ou communiqués officiels n'ont été rendus publics. De même, plusieurs établissements scolaires qui avait programmé des sorties pour les élèves en cette fin d'année scolaire, n'arrivent pas à trancher et certains ont carrément annulé. Une situation que le ministère de l'Éducation nationale veut éviter, car les écoliers doivent profiter des sorties pédagogiques et de détente tout en respectant toutes les normes de sécurité.

Aucune interdiction sur les excursions scolaires n'a été livrée à ce jour par le ministère de l'Éducation nationale, bien au contraire, la tutelle connaît bien la situation et ce qui s'est produit aux Sablettes d'Alger n'est qu'un cas rare et cela n'empêche

pas la continuité des excursions scolaires pour le bien des écoliers. Il est inimaginable d'interdire les excursions scolaires à travers lesquelles les écoliers bénéficient de moments de détente, de loisir, de sport, de jeux et surtout de visiter leur beau pays, les bords édifices et les lieux historiques. Selon une source proche du ministère de l'Éducation nationale, cette dernière nous a informé, hier mercredi, sa grande douleur de la disparition tragique des cinq écoliers et sa compassion avec les familles des défunts mais, en revanche, la même source nous a déclaré que la poursuite des excursions scolaires malgré la grande polémique qui entoure cette affaire. Mieux, la tutelle dénie toute responsa-

bilité dans ce drame car, selon la même source, l'excursion à laquelle environ 60 écoliers de l'établissement scolaire Mohamed d'Ain Boucif (Médéa) ont participé, a été organisée par des bénévoles d'une Association locale et de la Maison des Jeunes de ladite wilaya donc, l'établissement scolaire n'a aucune part de responsabilité dans ce drame. Une calamité qui aurait pu être évitée si l'ensemble des conditions étaient présentes y compris celle liée à la sécurité des écoliers.

Le nombre des encadreurs de cette expédition scolaire semble, au premier réflexe, réduit et insuffisant pour pouvoir contenir et sécuriser à la fois un nombre plus élevé des écoliers. L'arrestation et le placement en garde à vue de sept personnes impliquées dans ce drame, comme cela a été informé il y a quelques jours par le Procureur général près la Cour d'Alger, n'a cependant pas révélé la suite de cette affaire au moment où l'investigation approfondie des policiers-enquêteurs spécialisés poursuit son chemin. Aussi, faut-il le relever et soulever à la fois, le dispositif sécuritaire autour de la Promenade des Sablettes d'Alger semble, à son tour, insuffisant et presque inexistant empêchant, ainsi, une intervention rapide au cas d'un malheur comme ce fut le cas, malheureusement, de cette nuit tragique du 11 mai 2024. Une date douloureuse qui restera comme un éveil dans l'esprit des Algériens. Une leçon à retenir pour tout le monde. Et la vie poursuit son chemin tout comme les excursions scolaires se poursuivront et loin de la fausse polémique sur la Toile.

Sofiane Abi

BRÈVE

Coopération sécuritaire

Le DGSN en visite de travail aux États-Unis

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, effectue une visite de travail aux États-Unis, accompagné de cadres supérieurs de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué, avant-hier mardi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-américaine dans le VOLET policier, cette visite tend à «renforcer la coopération et à échanger les expertises et les expériences en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier et s'enquérir des derniers modes et tactiques opérationnelles mis en place dans la lutte contre la criminalité», lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, ajoute le communiqué, le DGSN a tenu une rencontre avec le Directeur du Bureau fédéral des investigations (FBI), James Smith, avec lequel il a abordé «les différents défis et les problématiques à caractère policier», et ce, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington et de l'ambassadrice des USA en Algérie.

Agence

MDN

9 éléments de soutien aux groupes terroristes et 110 narcotrafiquants arrêtés par les forces de sécurité

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes et cent dix narcotrafiquants ont été arrêtés par les forces de l'Armée nationale populaire dans des opérations distinctes à travers plusieurs régions du pays alors qu'un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense (MDN).

Dans le même communiqué, le MDN a ajouté que dans «la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 8 au 14 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte antiterroriste, «le terroriste dénommé 'O. Chida' dit 'Abdelhak' s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», selon le communiqué du MDN.

Cependant, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de

l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 110 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 310 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,370 kg de cocaïne et 194.279 comprimés psychotropes ont été saisis», précise le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, des détachements de l'ANP «ont arrêté 326 individus et saisi 56 véhicules, 132 groupes électrogènes, 107 marteaux-piqueurs, 12 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». De même, «39 autres individus ont été interceptés et 11 fusils de chasse, 6 pistolets automatiques, 57.788 litres de carburants, 81 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 77 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», ajoute la même source. Par ailleurs, le communiqué du MDN a fait savoir que les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 26 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 157 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Moncef Redha

UNIVERSITES

Classement «Webometrics»

13 universités algériennes classées parmi les plus visibles au monde

Treize des universités algériennes comptent désormais parmi les meilleures du monde, selon l'un des classements mondiaux des universités, à savoir Webometrics. Parmi celles-ci figurent l'Université des Frères Mentouri de Constantine, l'USTHB d'Alger (Université des sciences et technologies Houari Boumediène), celle d'Abou Bakr Belkaid de Tlemcen. Cette avancée est le résultat du remarquable travail de l'une des commissions installées par le ministre du secteur, à savoir celle chargée de donner plus de visibilité à nos universités à l'internationale. C'est ce qu'a précisé hier le professeur Mohamed Bouhicha, directeur général de recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, notant que celles-ci animent leurs sites web mis constamment à jour et alimentés de programmes et publications en langue anglaise. Il a précisé, dans ce sillage, que le classement des universités obéissait dans la plupart des cas à des visées commerciales d'où l'importance de ce classement parce qu'il améliore l'attractivité au niveau international de nos universités.

Ainsi, M. Bouhicha a fait savoir, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, qu'un «autre classement, le THE Young (le Times Higher Education)», fait ressortir de son côté que le nombre des universités algériennes classées est passé de 11 à 21 entre 2023 et 2024. Revenant sur le rôle du comité spécial sur la visibilité des universités qui a été mis en place par le ministre de l'Enseignement supérieur, l'intervenant a précisé qu'elle a pour mission d'encourager les universités à améliorer leurs sites web et à publier leurs travaux scientifiques en anglais, afin d'être compétitives sur la scène internationale. Cette visibilité, a-t-il poursuivi, va avoir une répercussion directe sur la position de l'université de même pour les chercheurs. A savoir, «Webometrics» est le plus grand système d'évaluation des universités mondiales, couvrant plus de 20.000 institutions et en publiant 16.000 d'entre elles. Son objectif est d'améliorer la présence des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en ligne, et de promouvoir la publication d'articles scientifiques évalués par des pairs. Cette évaluation semestrielle repose sur la performance des universités à travers leurs sites web, en tenant compte de critères tels que la citation des recherches et l'impact global.

Manel Z.

Initié par «SLB» en partenariat avec «Incube me»

Le Hub of excellence Ouargla au service des porteurs de projets

Lancé il y a une année par la multinationale spécialisée dans les services pétroliers, SLB (ex-Schlumberger), en partenariat avec «Incube me» et l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla le «Hub of excellence» de Ouargla, premier incubateur de Start-up dans le Sud algérien, est prêt.

Il ne reste que l'inauguration officielle qui devrait intervenir durant le mois de juin 2024. Ce projet cher à SLB permettra l'accompagnement des jeunes porteurs de projet dès la prochaine rentrée sociale.

La finalisation de ce chantier a été annoncée par la North Africa communication manager chez SLB, Fawzia Mekkaoui lors d'une Conférence de presse de présentation du projet qui nécessitait un investissement de 500.000 dollars.

«Accompagner les porteurs de projets, en leur fournissant le cadre et tous les éléments nécessaires à la création de leurs Start-ups» et «créer, à moyen et long terme, une alternative nationale en termes de contenu, de produits, de services et de technologies utilisés actuellement dans le domaine du pétrole et de l'énergie», a-t-elle déclaré. Il s'agit aussi de «développer une expertise technologique, énergétique et entrepreneuriale avec des programmes d'incubation sur mesure, des formations de pointe et divers événements, visant à favoriser l'inclusion, dans une dynamique de tremplin vers l'emploi».

D'une capacité d'accueil de 200



Halilat, recteur de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, «ce Hub va accompagner les étudiants, porteurs de projet, depuis l'idée jusqu'à sa concrétisation. Ce projet va encourager d'autres entreprises à faire la même chose». (Photo : D.R)

personnes, ce Hub s'étend sur une superficie de 700 m². Il dispose, d'un studio de création, de 50 stations de travail et d'un amphithéâtre, d'espaces d'évènementiel... En fait, il y a eu une mise en place d'un écosystème pour faciliter l'innovation et l'entrepreneuriat pour reprendre les propos de Fawzia Mekkaoui. Une fierté pour le Directeur général SLB Afrique du Nord, Redha Kelkoul et Mohamed Halilat, recteur de l'Université Kasdi-Merbah, de Ouargla présent à cette rencontre avec les médias.

Prenant la parole, le premier cité a affirmé que «ce projet s'inscrit en droite ligne avec les objectifs tracés par les plus hautes autorités du pays en matière d'encouragement de l'investissement

étranger en Algérie pour faire face aux défis du secteur énergétique pour les dix années à venir». Il a été aussi question de décarbonisation de l'hydrocarbure algérien pour lui donner plus de valeur, selon Kelkoul, mais aussi la transformation digitale, l'accès aux marchés, l'optimisation des puits, la transition énergétique... Pour Mohamed Halilat, recteur de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, «ce Hub va accompagner les étudiants, porteurs de projet, depuis l'idée jusqu'à sa concrétisation. Ce projet va encourager d'autres entreprises à faire la même chose».

Le recteur en a profité pour faire un petit historique sur son Université, qui avait en son sein à sa création en 1987, en tant

qu'Ecole nationale supérieure environ 132 étudiants, alors qu'aujourd'hui, avec ses dix Facultés et deux Instituts, il y a près de 30.000 étudiants dont 2.000 inscrits en doctorats.

Il faut préciser que l'idée de la création de ce Hub remonte à septembre 2022, comme l'a rappelé Mekkaoui. Puis, il y a eu la signature de l'accord de partenariat avec l'incubateur panafricain, «Incube me», en juin 2023.

Enfin, pour les conférenciers, il s'agit aussi d'assurer à ce Hub une indépendance, un auto-financement, qui lui assurerait la pérennité indépendamment de SLB. Bon vent au «Hub of excellence Ouargla» qui devrait prendre son envol dès le mois d'octobre prochain... **Sofiane Gassouma**

Energies renouvelables

Le coût du programme à 400 milliards de dinars financé par la BNA

Le coût du programme actuel des énergies renouvelables, dans sa première phase, portant sur la production de 3 GW d'énergie solaire, est estimé à plus de 400 milliards de DA (3 mds de dollars) et sera couvert par un prêt de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), a indiqué, avant-hier mardi à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

«Pour le programme actuel, le mécanisme de financement principal retenu consiste en un financement local sous forme de prêt assuré par la BNA. Le coût global de cette première phase de 3.300 MW est estimé à 413 milliards DA, (3 milliards de dollars)», a avancé le ministre lors de sa participation à la première édition- Algérie de l'étude "Global CEO Survey" du Cabinet de conseil PwC.

Pour le reste du programme, portant sur la production de 15.000 MW à l'horizon 2035, le mode de financement devrait principalement reposer sur «le développement des projets en IPP (Independent Power Producer), avec des acteurs et opérateurs privés assurant le montage, le financement et l'exploitation des centrales», a encore avancé M. Arkab lors de sa participation à un panel dédié aux «opportunités des énergies renouvelables en Algérie», organisé à l'occasion. Des financements d'appoint auprès des établissements financiers algériens peuvent aussi être envisagés, a-t-il ajouté. A terme, «nous disposerons d'un cadre propice, combinant mécanismes de finance-

ment publics et privés. L'Algérie disposerait des moyens nécessaires pour concrétiser son ambitieux programme de développement des énergies durables», a assuré le ministre. Il a, dans le même sens, évoqué le développement de l'hydrogène, «un objectif prioritaire» pour le Gouvernement, soulignant que l'Algérie aspirait à devenir un «hub énergétique majeur», en s'impliquant dans des projets-pilotes visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène.

Dans sa stratégie, l'Algérie compte développer progressivement l'hydrogène pour son utilisation dans des secteurs à forte consommation d'énergie tels le ciment, les fertilisants, le verre et l'acier, en premier lieu, et développer des grandes capacités à long terme pour produire et exporter 40 TWh (environ 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés, selon l'exposé du ministre. Il a rappelé, à ce titre, la réalisation, en partenariat avec les sociétés allemandes, de deux projets-pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50 MW) et celui de Hassi Messaoud (4 MW) pour tester la technique du transport de l'hydrogène.

En outre, a-t-il poursuivi, l'Algérie participe activement aux discussions avec ses partenaires européens pour la mise en place du South corridor H2, un projet ambitieux pour le transport de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Ita-

lie et l'Autriche, en utilisant les gazoducs existants et/ou de nouvelles interconnexions. A long terme, le secteur prévoit même l'introduction de l'électronucléaire civil pour la production de l'électricité, une fois les conditions techniques et technologiques réunies, selon le ministre. Par ailleurs, le pays entend poursuivre son rôle de fournisseur gazier majeur sur la scène internationale.

«Le gaz restera une ressource clé accompagnant la transition énergétique», a souligné M. Arkab. Interrogé sur le développement des solutions d'électrification décentralisée et hors-réseau (Off-grid), le ministre a indiqué que ces solutions représentaient des opportunités importantes dans le déploiement des énergies renouvelables en Algérie. Plusieurs «expériences concluantes» ont déjà été menées en ce sens, a-t-il rappelé citant des villages isolés du Sud du pays qui sont aujourd'hui alimentés par des installations solaires ou éoliennes autonomes, ou encore les bases de vie et autres infrastructures de Sonatrach qui utilisent des systèmes énergétiques autonomes hors-réseau.

«Les solutions Off-grid permettraient d'électrifier de façon durable ces zones tout en offrant une alimentation continue et fiable, grâce au stockage par batterie notamment. Elles présentent également l'avantage d'une empreinte carbone nulle comparativement aux centrales diesel», a-t-il expliqué.

Djamila Sai

CULTURE

Salon du livre à Djelfa

La ministre de la Culture et des arts sur place

Elle a rencontré les gens de culture, les artistes et elle a eu à visiter le premier Salon national du livre à Djelfa.

Le premier Salon national du livre à Djelfa aura à son actif la mise en valeur de Bouhlel Abbas. Le nom que porte la famille Bouhlel désigne l'appartenance aux gens du savoir et de la réflexion. «Ahl el ilm oua tekkir». Il est descendant d'une lignée d'imams, de résistants, de femmes savantes et a bénéficié tout comme ses frères et sœurs d'une éducation respectable et respectueuse. Dès son jeune âge il ne ménage aucun effort pour comprendre et apprendre.

Durant la Guerre de libération nationale sa sœur toute jeune accompagnait la chahida Hassiba Benbouali. Elle fut pour Hassiba Benbouali tout comme le petit Omar pour Ali la pointe. C'est pour dire que l'ADN y est pour quelque chose. Abbas Bouhlel devait poursuivre ses études supérieures en France. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour s'adapter. Son frère utérin dit de lui que c'est la France qui s'est adaptée à lui. Un environnement s'est formé autour de lui et de Dolez. Son premier ouvrage qui exhume de ses viscéres les contradictions littéraires ou de pensées en 1975 année charnière dans sa vie et de celle de tout l'entourage, il publia «Conjugaisons adverses».

Pour rester en retrait et se mobiliser vers d'autres secteurs de l'enseignement supérieur et surtout les publications sur la pensée, la philosophie, le théâtre et la poésie. Les deux années prolifiques dans le roman sont 1986 et 1987 où il publia tour à tour «Regards de l'espace», «Rides brèves» et «Tentations nomades». Durant la période qui suivra, il fera plusieurs voyages auprès des siens. A ce moment, il écrira un roman en langue maternelle «Sur le rif de Messaad». Les Djelfaouis d'ici et d'ailleurs sont très heureux d'apprendre que le Salon National du Livre de Djelfa porte le nom de leur enfant Bouhlel Abbas. Ils souhaitent qu'un établissement universitaire ou culturel porte désormais son nom.

En marge des préparatifs, nous avions surpris le wali en train de vérifier et de s'enquérir de l'avancement des travaux de préparation du Salon. Dans un stand, l'avant-dernier de la visite, l'éditeur voulait lui offrir quelques livres. La réponse du wali était directe : «Pardon, je ne lis pas les livres que je n'achète pas». Il me déclara dans l'oreille que la veille il n'a quitté les lieux qu'après une heure très tardive. Il voulait me dire par là que ce n'est par respect à la personnalité de Bouhlel Abbas. Je lui ai fait remarquer que cela est désigner de stakhanovisme, c'est-à-dire fournir le maximum de rendement lorsque l'on s'engage à travailler.

Djilali Harfouche

INFO/EXPRESS

**Université
Signature d'un
mémoire d'entente
algéro-italien dans
l'enseignement supérieur
et la recherche
scientifique**

Un mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à renforcer la coopération bilatérale en prévision de l'établissement d'un partenariat dans la recherche scientifique, a été signé mardi passé à Alger. La cérémonie de signature du document a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bemini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cuttillo. A cette occasion, M. Baddari a souligné que ce mémorandum d'entente visait à «développer et renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en prévision de l'établissement d'un partenariat, notamment dans le domaine pédagogique pour assurer un environnement d'enseignement unifié entre les universités algériennes et italiennes, et partant créer un réseau universitaire et de recherche commun entre les deux pays».

**Décès de 5 enfants aux Sablettes
Une délégation du Conseil
de la nation à Médéa pour
présenter les
condoléances**

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation, chargée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, s'est rendue, mardi dernier à la wilaya de Médéa, pour présenter ses condoléances aux familles des cinq enfants morts par noyade, samedi dernier, à la plage de la Promenade des Sablettes à Alger, indique un communiqué du Conseil. «Les membres de la délégation ont été accueillis au siège de la wilaya de Médéa par le wali, Djahid Mous, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya, avant de se rendre à la ville d'Ain Boucif au domicile des victimes, pour présenter leurs sincères condoléances, au nom de M. Salah Goudjil et au nom de l'ensemble des membres du Conseil de la nation, à leurs familles endeuillées et leur prêter assistance en cette pénible épreuve». La délégation est composée de MM. le président de la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Laid Madoui, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Mohamed Amroune, le président de la Commission de la défense nationale, Aissa Naïli, et des membres Kamel Khelifati, Souissi Hamza, Mohamed Rabah et Mohamed Kaddous. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé, dimanche, un message de condoléances aux familles du drame de la Promenade des Sablettes, dans lequel il leur a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion. ■

PwC Algérie

Première édition algérienne de la Global CEO Survey révèle les tendances clés et les perspectives des dirigeants d'entreprises

La première édition Algérienne de la Global CEO Survey réalisée par PwC, offre un aperçu approfondi des tendances et des perspectives des dirigeants d'entreprises en Algérie.

Les résultats révèlent une confiance certaine des dirigeants dans les perspectives de croissance économique du pays, par notamment la mise en lumière de leurs engagements pour l'amélioration des objectifs opérationnels escomptés, le tout favorisé par un climat des affaires propice à la prise d'initiatives. Aujourd'hui marque la publication de la première édition algérienne de la Global CEO Survey réalisée par PwC, offrant un screening complet des tendances et des perspectives des dirigeants d'entreprises en Algérie. L'enquête a couvert un spectre représentatif de l'économie algérienne, révélant des informations cruciales sur le paysage économique actuel. Cette édition spéciale de la Global CEO Survey met en exergue plusieurs aspects essentiels de l'environnement des affaires en Algérie. Elle ré-



■ Cette première édition algérienne de la Global CEO Survey offre une perspective précieuse sur les défis, les opportunités et l'avenir des entreprises en Algérie.

vèle notamment que 90% des dirigeants d'entreprises algériennes estiment que l'économie algérienne connaîtra une croissance plus soutenue sur les 12 prochains mois, tout en anticipant des mesures pour couvrir les risques liés à l'inflation et à la cybersécurité, cités par 51% des répondants. La transformation des processus opérationnels est en cours en Algérie, avec le changement climatique et l'adoption de nouvelles technologies comme principaux moteurs. Ainsi, 56% des chefs d'entreprise ont

déjà entrepris des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs entreprises, tandis que 47% prévoient d'innover dans de nouveaux produits respectueux du climat. Les attentes concernant l'intelligence artificielle (IA) sont également élevées, avec 49% des dirigeants algériens estimant que cette technologie changera considérablement la façon dont leurs entreprises créent, fournissent et captent de la valeur. En termes de taille et de performance, 50%

des entreprises interrogées disposent de plus de 500 collaborateurs, et 16% réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 100 millions de dollars. Cette première édition algérienne de la Global CEO Survey offre une perspective précieuse sur les défis, les opportunités et l'avenir des entreprises en Algérie. Elle reflète également un regain de confiance et d'optimisme chez les dirigeants, dont 87% d'entre eux estiment être confiants dans la capacité de leurs entreprises à réaliser de la croissance sur les 3 prochaines années. ■

UNRWA

Près de 360.000 personnes ont fui Rafah pendant la semaine dernière

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré : « Près de 360 000 personnes ont fui Rafah depuis le premier ordre d'évacuation il y a une semaine. » Elle a publié sur la plateforme « X » : « Pendant ce temps, dans le nord de Gaza, les bombardements et autres ordres d'évacuation ont créé davantage de déplacements et de peur pour des milliers de familles. Il n'y a nulle part où aller. Il n'y a pas de sécurité sans un cessez-le-feu ». Et d'ajouter : « L'accès humanitaire restreint est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande de Gaza, qui souffrent déjà des bombardements incessants et de l'insécurité ali-

mentaire. Nous avons besoin immédiatement et de toute urgence d'un passage sûr pour l'aide humanitaire et les travailleurs. » Elle a mentionné que des dégâts importants ont touché les installations onusiennes et qu'il n'y a pas d'eau disponible à Khan Younis. Un nouveau niveau de désespoir qui se dévoile sous la surveillance du monde entier. Les forces d'occupation israéliennes poursuivent depuis 8 jours consécutifs la fermeture du poste frontière de Rafah et le poste commercial de Karam Abu Salem, dans le sud de la bande de Gaza, ce qui menace d'exacerber la catastrophe humanitaire dont souffre la bande de Gaza assiégée. La fermeture des deux points de passage a coïncidé

avec l'expansion des attaques terrestres et aériennes des forces d'occupation israéliennes dans tous les gouvernorats de la bande de Gaza, après avoir exigé le déplacement de personnes de vastes zones de Jabaliya, au nord de la bande de Gaza, ainsi qu'à l'est et au sud de la ville de Rafah, et son incursion dans le sud de la ville de Gaza et à l'est de Khan Younis. Israël poursuit son agression contre la bande de Gaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre dernier, qui a entraîné la mort de 35 034 civils palestiniens, dont une majorité d'enfants et de femmes, et la blessure de 78 755 autres, tandis que des milliers de victimes sont encore sous les décombres. ■

Classification

Le Pérou reconnaît la transsexualité comme un trouble mental

Le ministère de la Santé péruvien (MINSA) a pris la décision d'inclure la Classification internationale des maladies de l'OMS (CIM-10) dans le régime d'assurance maladie (PEAS). Le 10 mai dernier, le pouvoir exécutif du Pérou a approuvé un décret qui a un impact sur les personnes trans. Dans cette mesure, le ministère de la Santé (MINSA) a pris la décision d'inclure la Classification internationale des maladies de l'OMS (CIM-10) dans le Plan d'assurance maladie (PEAS), ce qui implique la reconnaissance des identités LGBTQ+, en particulier celles qui s'identifient comme transsexuels, comme pathologies. Les diagnostics CIM-10, qui portent sur diverses expressions de sexualité et d'identité de genre, seront

désormais considérés comme des troubles mentaux assurés par le service de santé de l'État. Bien que cette mesure soit prise pour favoriser et accorder de l'attention aux personnes concernées, ce décret a provoqué d'intenses débats et le mécontentement des lobbies LGBTQ+, qui tentent de normaliser leurs comportements et mœurs depuis des années, et multiplient de façon exponentielle les prétendues «identités de genre», incluant désormais des identités supposées qui peuvent même fluctuer selon l'heure de la journée, voire les saisons de l'année. Rappelons que la transsexualité était considérée par l'Organisation mondiale de la Santé comme une maladie psychiatrique jusqu'en 2010. ■

INFO/EXPRESS

Gary Lineker, l'ex-footballeur anglais et animateur vedette de la BBC, le clame : «Je ne peux pas me taire sur ce qui se passe à Ghaza»

Il lui est impossible de se taire, de détourner le regard et de contenir l'émotion qui le submerge devant l'horreur du génocide à Gaza, Gary Lineker, l'ancien footballeur anglais reconverti en journaliste sportif sur la BBC, est saisi d'effroi et ne le cache pas. Profondément choqué, accablé, affligé, le célèbre présentateur de l'émission Match of the Day a le cœur qui saigne face à l'insoutenable martyre de la population de l'enclave palestinienne si cruellement meurtrie, et le fait savoir sans mots couverts. N'en déplaise à tous les procureurs, censeurs et autres laudateurs furieusement pro-israéliens. « Je ne suis pas musulman. Je ne suis pas juif. Je ne suis pas israélien. Je ne suis pas palestinien. Donc, je vois, je pense uniquement de l'extérieur, d'un point de vue neutre. Je ne peux penser à rien de pire qu'il m'ait été donné de voir au cours de ma vie, les images constantes d'enfants qui perdent la vie jour après jour, c'est insupportable. Quand je vois des images de Gaza sur les réseaux sociaux, je pleure tout le temps », s'est-il épanché auprès du journaliste d'Al Jazeera Mehdi Hasan dans un entretien sur la crise humanitaire à Gaza. Pas question pour Gary Lineker de refouler ses sentiments, de retenir ses larmes, de se réfugier derrière des oeillères et de s'auto-museler, à l'heure où l'un des plus effroyables massacres des temps modernes se déroule en direct, sous nos yeux impuissants, et pire encore, en toute impunité. Un génocide qui, bien que criant de vérité jusqu'à l'innommable, ne dit pas son nom, parce qu'il est l'oeuvre de la barbarie sioniste. « Nous savons tous que l'incident du Hamas s'est produit le 7 octobre. Mais à l'heure actuelle, dès que vous élevez la voix contre ce qu'Israël fait là-bas, vous êtes aussitôt accusé d'être un partisan du Hamas. Il y a beaucoup de lobbying pour faire taire les gens. Mais je ne peux pas me taire sur ce qui est en train de se passer à Gaza », a-t-il martelé. Et d'enfoncer le clou : « Je ne pense pas qu'il soit antisémite de dire que ce que fait Israël est mauvais, atroce. Je ne comprends pas pourquoi la condamnation d'Israël n'est pas unanime. Quelle que soit la raison, quel que soit le déclencheur, nous savons tous que l'histoire de cette tragédie remonte bien plus loin que le 7 octobre ». ■

De la Nakba au déluge d'Al Aqsa

Les crimes sionistes se poursuivent face à une résistance palestinienne inébranlable

La machine de guerre sioniste ne s'arrête pas. Depuis la Nakba de 1948 au déluge d'Al Aqsa, elle poursuit ses massacres et ses exactions contre le peuple palestinien, usant de tous les moyens pour effacer son existence, notamment à Ghaza, mais c'était compter sans la résistance et la résilience inébranlables des populations autochtones.

L'agression contre Ghaza qui continue depuis plus de 7 mois, rappelle la Nakba de 1948 dans de nombreux aspects, en ce sens qu'elle prend pour cible le peuple palestinien, victime des crimes les plus abjects dont la disparition forcée et le déni du droit de retour des réfugiés, et tente d'aliéner son identité pour s'emparer de la région tout entière. En dépit de la machination sioniste, la cause palestinienne a mobilisé un soutien populaire international sans précédent depuis le début de l'agression contre Ghaza le 7 octobre 2023, au moment où l'image de l'entité sioniste se trouve altérée et plusieurs pays ayant décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec elle. L'écrivain et analyste politique palestinien, Adel Chadid a déclaré à l'APS que «depuis la Nakba jusqu'à la bataille du déluge d'Al-Aqsa en octobre



■ En dépit de la machination sioniste, la cause palestinienne a mobilisé un soutien populaire international sans précédent depuis le début de l'agression contre Ghaza le 7 octobre 2023.

dernier, les crimes et les exactions sionistes, destructions des maisons, confiscations des terres et constructions de colonies se multiplient et comme pour la Nakba l'objectif premier est de dépeupler les territoires palestiniens de leur population autochtone pour laisser place à la société sioniste et aux colons». «Les massacres et la destruction que subit Ghaza actuellement visant à en faire une région inhabitable, à travers la destruction des infrastructures de base, des hôpitaux et centres médicaux, témoignent des visées sionistes de poursuivre la Nakba, commencée il y a de cela 76 ans contre le

peuple palestinien», a-t-il poursuivi, ajoutant que «jusqu'à présent ce but n'a pas été atteint, il est même hors de portée». Selon M. Chedid, les crimes commis par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza ont été dénoncés par l'opinion internationale qui a exprimé un soutien franc pour la cause palestinienne, ajoutant que ce soutien massif n'aurait pas été possible sans ces crimes commis par l'occupation à Ghaza, qui ont fait près de 35.000 martyrs et plus de 78.000 blessés, dont la majorité sont des enfants, des femmes et des personnes âgées. M. Chedid a salué le rôle important et effi-

cace des réseaux sociaux pour rapporter ce qui se passe dans la bande de Ghaza, et les crimes sionistes commis dans les territoires palestiniens occupés. Le 76e anniversaire de la Nakba intervient alors que «le Déluge d'Al-Aqsa» a démystifié les prétendues valeurs de démocratie et des droits de l'homme des puissances mondiales qui soutiennent une entité sanguinaire et féroce commettant les pires formes de crimes barbares contre le peuple palestinien, un peuple qui a étonné le monde par sa résilience et sa détermination à rester sur sa terre jusqu'au triomphe de sa cause.

Norvège

Commémoration du 76^e anniversaire de la Nakba palestinienne

Le Comité palestinien en Norvège, Palestina Komiten, a commémoré aujourd'hui, lundi, le 76e anniversaire de la Nakba palestinienne, en organisant une journée nationale intitulée « Visitez la Cisjordanie », dans la capitale norvégienne, Oslo. Cette commémoration nationale palestinienne est célébrée pour la troisième année consécutive de la Nakba, en référence à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et à la guerre génocidaire dans la bande de Gaza. Au cours des activités de la commémoration nationale, les souffrances du peuple palestinien sous l'occupation israélienne ont été exposées pour présenter à la société norvégienne la nature de la vie palestinienne à la lumière des points de contrôle militaires répartis dans toute la Palestine, qui conduisent à restreindre et à empêcher la liberté de mouvement des Palestiniens et des déplacements entre les différentes villes et régions, car un point de contrôle militaire a été érigé, avec des barrières de fer et des soldats en uniforme de l'armée d'occupation israélienne. La journée comprenait une immense manifestation qui a parcouru les rues du centre-ville, s'est rassemblée sur la Place

des Travailleurs et s'est dirigée vers l'église de Jacob, au cours de laquelle les participants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniennes appelant à la fin de la guerre génocidaire contre le peuple palestinien et appelant au monde et au gouvernement norvégien de mettre fin aux pratiques de l'État d'occupation israélien. Des milliers de militants norvégiens ont participé à cette journée organisée par le Comité Palestine en Norvège en coopération avec des organisations de soutien à la Palestine, ainsi que des membres des communautés palestinienne et arabe, en présence de l'ambassadrice palestinienne en Norvège, Marie-Antoinette Sedin. Dans ce contexte, l'Ambassadrice Sedin a souligné que cet événement envoie d'abord un message important à notre peuple dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, que les peuples du monde soutiennent le droit palestinien, et un message à la communauté internationale pour une intervention réelle pour mettre fin à la guerre et à l'agression contre notre peuple, de demander des comptes aux criminels de guerre israéliens et les traduire en justice.

Wafa

Commémoration du 76^e anniversaire de la Nakba palestinienne

Mardi, des foules ont participé à la marche de retour dans les territoires occupés de 1948

Les participants brandissaient des drapeaux palestiniens et criaient des slogans demandant l'arrêt de l'agression israélienne contre la bande de Gaza et le droit du retour des Palestiniens dans leur pays.

Ils ont également hissé des panneaux portant les noms des villages émigrés et les photos du martyr détenu Walid Daqqa de la ville de Baqa Al-Gharbiya, et ont exigé la libération de son corps. ■

Poste de contrôle de Rafah fermé

L'Égypte rejette les accusations d'Israël

Les autorités égyptiennes ont rejeté les déclarations israéliennes selon lesquelles Le Caire serait responsable de la fermeture du poste de contrôle de Rafah, à la frontière avec la bande de Gaza, et des tentatives de rendre le processus d'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave plus difficile. C'est ce qu'a rapporté la chaîne de télévision Al-Qahira Al-Ikhbariyya. Comme l'a déclaré à la chaîne de télévision un haut responsable égyptien, «il n'y a pas de vérité dans les propos du mi-

nistre israélien des Affaires étrangères sur la responsabilité de l'Égypte dans la fermeture du poste de contrôle de Rafah». Selon la source, «la raison de la fermeture de Rafah était l'escalade injustifiée provoquée par les actions des forces israéliennes dans la ville palestinienne de Rafah». Il a également noté que Le Caire avait mis en garde la partie israélienne «contre le danger d'empêcher le flux de fournitures humanitaires dans le secteur, une pratique qu'Israël continue d'utiliser». ■

APS

Commémoration du 76^e anniversaire de la Nakba

L'UIPA appelle à redoubler d'effort face aux politiques de l'entité sioniste

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a affirmé, mardi, que le 76ème anniversaire de la Nakba palestinienne doit être un catalyseur pour tous les Hommes libres dans le monde afin d'agir pour réparer l'injustice historique commise contre le peuple palestinien, appelant à redoubler d'effort aux niveaux arabe, régional et international pour s'élever, avec fermeté, contre les

politiques de l'entité sioniste abjecte visant à élargir le cercle des massacres et de la violence dans la région et dans le monde. Dans un communiqué signé par son président, Brahim Boughali, l'UIPA a réitéré sa position solidaire avec la cause palestinienne, étant «le cœur battant de l'identité arabe et musulmane et le principal moteur de la marche vers la libération nationale, le

développement et la civilisation dans la région». L'UIPA a appelé à «poursuivre l'action à tous les niveaux pour assurer la mise en œuvre des résolutions pertinentes de la légalité internationale liées à la question palestinienne, à leur tête l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain avec El-Qods Echarif comme capitale».

Génocide à Ghaza

Audiences jeudi et vendredi à la CIJ sur l'offensive sioniste à Rafah

La Cour internationale de justice (CIJ) a annoncé mardi la tenue d'audiences jeudi et vendredi à la demande de l'Afrique du Sud, qui a notamment saisi la juridiction pour demander à l'entité sioniste le retrait de ses troupes de Rafah. La plus haute juridiction de l'ONU entendra jeudi les avocats de l'Afrique du Sud, et la réponse de l'entité sioniste le lendemain, a-t-elle indiqué dans un communiqué. L'Afrique du Sud demande à la CIJ d'enjoindre l'entité sioniste de garantir qu'il se «retirera immédiatement et cessera son offensive militaire dans le

gouvernorat de Rafah» et «prendra immédiatement toutes les mesures efficaces pour garantir et faciliter l'accès sans entrave à Ghaza» de l'assistance humanitaire, selon la requête publiée la semaine dernière. Pretoria a saisi la juridiction, fin décembre, accusant l'entité sioniste de perpétrer un «génocide» à Ghaza. En janvier, la CIJ a appelé l'entité sioniste à prévenir tout éventuel acte de génocide et à permettre l'accès de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de

Ghaza s'est alourdi mardi à 35.173 martyrs et 79.061 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, l'armée d'occupation sioniste a commis 8 massacres dans la bande de Ghaza, faisant 82 martyrs et 234 blessés, tandis que plusieurs victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. ■

contribution

Algérie

L'opérationnalité de la restructuration du secteur public suppose de profondes réformes structurelles et l'émergence de managers dynamiques libérés des contraintes bureaucratiques

Pour le ministre de l'industrie lors du forum à EL Moudjahid le 12 mai 2024 je le cite : «si le secteur public est arrivé à cet état, c'est dû au management avec la décision prise en 2018 de créer les fameux groupes industriels et pour réduire l'impact de cette structuration handicapante pour le management, c'est la mise en place du contrat de performances pour encourager les managers avec une projection de 10% du PIB du secteur industriel horizon 2027 et l'erreur concernant les privatisations de certaines entreprises publiques en difficultés, c'est que l'on ne privatise pas un tas de ferraille mais des entreprises rentables ».

L'objet de cette présente contribution opérationnelle loin des théories abstraites est de poser les véritables problèmes afin d'éviter les erreurs du passé en fonction de ma modeste expérience ayant eu à superviser la gestion des entreprises publiques, en tant que directeur général des études économiques à la Cour des comptes et haut magistrat de 1980/1983, comme président du Conseil national des privatisations de 1996/1999/ et de directeur d'études au Ministère Industrie/Energie 1974/1979-1985-1990-2000/2008-2013/2015 et des institutions nationales et internationales de 2018 à 2024.

1.- L'économie algérienne a connu différentes formes d'organisation des entreprises publiques de 1963 à ce jour. Avant 1965, la forme d'autogestion était privilégiée ; de 1965 à 1980, nous avons eu de grandes sociétés nationales et de 1980 à 1988, il y a eu leur restructuration. Comme conséquence de la crise de 1986 qui vit le cours du pétrole s'effondrer, des réformes timides sont entamées en 1988 : l'État crée 8 fonds de participation, chargés de gérer les portefeuilles de l'État. En 1996, l'État crée 11 holdings en plus des 5 régionaux, avec un Conseil national des privatisations ; en 2000, nous assistons à leur fusion en 5 méga holdings et la suppression du Conseil national des privatisations ; en 2001, nouvelle or-



ganisation : on crée 28 Sociétés de gestion des participations de l'État (SGP), en plus des grandes entreprises considérées comme stratégiques ; en 2004, ces SGP sont regroupées en 11 et 4 régionaux. En 2007, une nouvelle organisation est à nouveau proposée par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, articulée autour de quatre grands segments : des sociétés de développement économique qui relèvent de la gestion exclusive de l'État gestionnaire ; des sociétés de promotion et de développement en favorisant le partenariat avec le secteur privé international et national ; des sociétés de participation de l'État appelées à être privatisées à terme et, enfin, une société chargée de la liquidation des entreprises structurellement déficitaires. Cependant, en 2008, cette proposition d'organisation est abandonnée et est émise en 2009 l'idée de groupes industriels. Et entre 2019/2024 on semble revenir aux tutelles ministérielles alors que la fonction d'un ministre ou d'un Wali n'est pas d'être gestionnaire mais de régulateur laissant l'initiative aux seuls managers avec un contrat de réussite daté, où la dominance de la démarche administrative et bureaucratique, la dynamique rentière bloquant tout transfert de technologie et managérial devant faire place à la démarche opérationnelle économique et c'est ce que je propose depuis de longues années aux différents gouvernements, idées reprises récemment par le ministre de l'Industrie. Car ces changements périodiques d'organisation démobilisant les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers. Par ailleurs, il y a lieu de ne pas confondre privatisation partielle ou totale, la démonopolisation et le partenariat public privé. Or, chaque opération répond à des actions spécifiques. La privatisation

est une cession d'actifs soit par appel d'offres ou via la bourse avec un rôle stratégique de l'Etat régulateur, des privatisations pouvant exister sans transfert de propriété. Dans le cadre d'un PPP, l'Etat verse une somme au secteur privé en contrepartie de l'offre de service et de la prise en charge éventuelle de la construction et de la gestion des infrastructures, l'Etat gardant la main, le contrat de gestion étant temporaire avec le secteur privé. En encourageant le développement du secteur privé dans la transition vers l'économie de marché, certains pays de l'ex-bloc communiste n'ont pas privatisé mais encouragé la démonopolisation dans l'affectation des ressources financières à de nouveaux investisseurs privés. L'enseignement majeur pour la privatisation, que l'on peut tirer est qu'il n'y a pas de modèle universel. (Abderrahmane Mebtoul 2 volumes 500 pages réformes et privatisation – Office des publications universitaires OPU 1983- reproduit dans Amazon Paris 2018 et le programme de l'Association Nationale de Développement de l'Economie de Marché ADEM en arabe-anglais- français, en 1992, Nous avons la privatisation sans transfert de propriété, pour les grandes entreprises où l'Etat confie au secteur privé national, étranger ou mixte, la gestion de ces entreprises, mais renonce dans l'immédiat à en céder la propriété. Dans cette hypothèse, l'Etat aura la perspective d'une meilleure gestion en raison de l'engagement financier du gérant et de son intéressement direct aux résultats. Une autre technique sera la location-vente qui permettra au locataire, qui paiera un loyer déterminé, d'acquiescer à terme la propriété de l'entreprise, avec un droit de préemption à l'arrivée du terme. La technique du leasing au crédit-bail, sera plus intéressante pour le preneur à bail puisqu'il négocie d'entrée de jeu le prix de l'entreprise avant qu'il ne

l'ait valorisée, qu'il aura l'option « in fine » et pourra plus facilement obtenir des crédits bancaires pour la réhabilitation et le développement de l'entreprise. Tous ces contrats pourront être modulés selon l'objet de l'entreprise, car l'opération ne pourra être conçue de la même manière pour la reprise d'un établissement financier, d'une entreprise industrielle ou commerciale. Dans tous les cas où il s'agira d'entreprises à activités multiples, les possibilités de restructuration par cession ou vente partielle d'actifs devront être prévus, ainsi que la négociation de ces contrats. Cela supposera nécessairement une clause de renégociation et une institution de type arbitral.

2- Pourquoi les résultats de l'ouverture du capital des entreprises publiques ont-ils été mitigés en Algérie ? Un rapport officiel du premier ministre repris par l'APS montre que durant les trente dernières années à début de 2020, l'assainissement des entreprises publiques a coûté au trésor plus de 250 milliards de dollars alors que de 80% sont revenues à la case de départ. Or, l'Algérie a d'excellents managers publics et privés devant leur faire confiance pour éviter cet exode massif de cerveaux qui constitue une hémorragie plus grave que la fuite de capitaux, étant urgent de libérer les initiatives créatrices bloquées par le carcan bureaucratique impliquant la dépénalisation de l'acte de gestion qu'il y a lieu de ne pas confondre avec corruption et donc de recourir aux véritables compétences, le savoir et la bonne gouvernance étant le fondement du développement du XXI-me siècle. L'expérience algérienne, mitigée par le passé, je recense dix raisons essentielles.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international
(A suivre)

A MESSIEURS : - LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE - LE MINISTRE DE LA JUSTICE

OBJET / Trahison et complot contre l'honneur, la dignité et les intérêts supérieurs de l'Algérie

Messieurs,
J'ai l'honneur de venir, par la présente, solliciter vos interventions énergiques et immédiates pour mettre fin à une trahison et un complot ourdis contre l'honneur, la dignité et les intérêts supérieurs de l'Algérie, des Algériennes et des Algériens et surtout contre la mémoire des 1 500 000 martyrs tombés au champ d'honneur.

Voici le résumé des faits :

I) Création de sociétés-écrans

Pour pouvoir soutirer des caisses du Trésor public des sommes faramineuses d'argent appartenant aux Algériennes et Algériens, Franco-Algérienne parrainée par un agent des services secrets français, André Salmon agissant sous couvert d'une société-écran KOUDIAT MINING HOLDING SA, hébergée au Luxembourg chez un expert-comptable et utilisant Djouadi Abdelhamid pour faire usage de bon trafic d'influence grâce et à son grade de général-major, avait créé en Algérie les cinq (5) sociétés-écrans suivantes avec de faux capitaux, pour réaliser ses crimes.

Grâce au trafic d'influence de Djouadi Abdelhamid et à son intervention auprès du défunt président de la République Bouteflika Abdelaziz, selon les aveux de son complice Haouache Kamel, des statuts frauduleux avaient été rédigés et des crédits bancaires de la BEA illimités et sans aucun contrôle étaient octroyés sans compter les impôts impayés, les cotisations sociales, non versées, les salaires impayés et les prestations de services reçues non réglées dont les montants au 31/12/2012 sont de :

- 1). Montant des crédits BET détournés : 12 644 456 545,15 DA
- 2). Montant des impôts non recouverts volontairement : 725 541 289,65 DA
- 3). Montant des cotisations sociales non versés 2007 à 2010 : 105 000 000,00 DA
- 4). Montant non rapatrié de l'étranger : 16 205 459,16 DA ; 2 351 574 178,50 DA
- TOTAL SOUTIEN DES CAISSES DU TRESOR PUBLIC : 15 826 572 013,50 DA
- 5) SALAIRES IMPAYES : 98 896 585,03 DA
- 6) PRESTATIONS RECUES NON REGLEES : 500 000 000,00 DA

N.B : Montant transféré illégalement à l'étranger : 6 492 922 727,31 DA

A la mort de MOSBAH Habib, fondateur du groupe TAURES, le 4/6/2010, les associés franco-algériens m'avaient sollicité pour les remplacer, ce que j'avais refusé. Toutefois, après plusieurs relances, j'avais accepté le poste de vice-président du groupe TAURES en charge du présent et du futur des sociétés du groupe TAURES.

II) PREMIERE TENTATIVE DE SPOILIATION DE L'HERITAGE DES HERITIERS DE MOSBAH

En novembre 2011, Haouache Kamel était venir me voir dans mon bureau pour me dire que les français André Salmon et Olivier VERSPIEREN voulaient me voir dans son bureau. Ces deux français sont mandataire de KOUDIAT MINING HOLDING SPA et m'avaient remis deux courriers adressés tous les deux à « A QUI DE DROIT » :

1- Le premier : date du 19/2010 et fait état des montants libérés par KOUDIAT MINING HOLDING SPA dans les capitaux des sociétés du groupe TAURES et signé par un certain Alain HEINZ.

2- Le deuxième : date du 1/7/2010 et fait état d'une créance sur MOSBAH Habib de 5 260 000 Euros.

Ces deux Français m'avaient demandé de traduire cette créance en nombre d'actions à exiger des héritiers de MOSBAH Habib en paiement de la dette du défunt.

En me tournant le dos pour se mettre en face de Haouache Kamel, André Salmon lui avait dit ceci : « Avec ces nouvelles actions, nous allons porter notre participation jusqu'à 49 % et le surplus d'actions tu le partageras avec Djouadi !!! ».

Cette phrase m'avait bouleversé totalement ! Si Haouache Kamel rabaisse sa misérable nature jusqu'à déshériter les enfants mineurs et la veuve d'un cousin décédé tragiquement (?) par pendaison, comment Djouadi Abdelhamid pouvait-il accepter un tel déshonneur en ses qualités de marabout, d'un fils de muezzin, de moudjahid et de général major traité malgré lui depuis 1996.

En sortant du bureau de HAOUACHE Kamel, j'avais convoqué à mon bureau FATMI Abdelaziz, archiviste du groupe TAURES, pour me remettre tous les documents du groupe TAURES dans le but de découvrir une faille concernant la société-écran luxembourgeoise, KOUDIAT MINING HOLDING SA. Au deuxième jour des recherches, FATMI Abdelaziz s'amena dans mon bureau, porteur de trois procès-verbaux de trois sociétés-écrans du groupe TAURES : la SPA TAURES DISTRIBUTION DE CARBURANT, la SPA HOURIA IKRAM INDUSTRIES et la SPA TAURES INDUSTRIES (respectivement actuelles SPA PETROMAG pour la première et SPA MBI pour

la troisième). Ils étaient datés du 13/1/2007.

En les parcourant rapidement des yeux, la troisième résolution de chacun des procès-verbaux retient mon attention, car c'était l'arme fatale. Il y est écrit « l'actionnaire KOUDIAT MINING s'engage à résorber son retard dans la mise à niveau de ses apports pour un montant global de : -6 285 357,08 euros pour la SPA TAURES DISTRIBUTION DE CARBURANTS (SPA TDC)

-1 084 995,00 euros pour la spa HOURIA IKRAM INDUSTRIES (SPA HII)

-705 780,38 euros pour la SPA TAURES INDUSTRIES (SP T.I)

Très important : En examinant de plus près les deux courriers, j'avais découvert qu'ils étaient fabriqués dans le bureau de la secrétaire de Haouache Kamel qui était absente justement ce jour là !

Une fois toutes les vérifications effectuées pour éviter toute surprise désagréable, j'avais répondu en ma qualité de travailleur et de citoyen algérien à Alain Heinz au sujet de ses prétendus courriers sur cinq (5) pages en lui précisant que :

1) La dette de KOUDIAT MINING HOLDING SPA s'élevait au 31.12.2010 à 7.041.132,46 euros et que ce n'est pas le peuple algérien qui doit supporter les manquements de KOUDIAT MINING HOLDING SA. Il a suffisamment payé avec le sang de 1 500 000 martyrs.

2) Pour la dette de MOSBAH Habib, les comptes bancaires des sociétés du groupe TAURES sont domiciliés en Algérie. Le 2.1.2012, Alain HEINZ me répondit en me demandant de lui transmettre les engagements et les réalisations des actionnaires algériens pour pouvoir répondre à mes allégations. Le 17.1/2012, je lui avais rétorqué avec des propos très désagréables ce après quoi, le 23.1.2012, il m'écrivit avec ces termes : « Merci pour votre réponse claire et courage ». Cette réponse est pleine de sens, ce pourquoi je lui témoigne mon respect.

III) RADIATION DE KOUDIAT MINING DE L'ACTIONNARIAT DANS LE GROUPE TAURES

Instruits par leur maître André SALMON, Haouache Kamel et ses affidés algériens m'avaient licencié le 25/4/2012 sans même m'informer alors que j'étais en mission avec le directeur central commercial de NAFTAL au projet inachevé dans la commune de STILL à EL OUED sans le but d'envisager un partenariat. De retour de mission, j'avais trouvé la décision de mon licenciement accrochée au tableau d'affichage par hasard le lendemain. J'ai été immédiatement le voir dans son bureau où il était en compagnie de son oncle maternel NACERI Abdelhak. Je l'avais ridiculisé devant lui en exigeant d'annuler sa décision le jour même à savoir le 23/4/2012.

Le 28/5/2012, j'avais mis en demeure tous les actionnaires du groupe TAURES y compris l'avocat HANIFI Boubekeur pour radier les sociétés-écrans KOUDIAT MINING HOLDING SA de l'actionariat.

Le 13/6/2012, lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la société mère, la SPA TAURES GROUP qui avait pour unique point à l'ordre du jour l'examen des apports de KOUDIAT MINING HOLDING SA, la résolution de radier cette dernière a été prise.

Le 14/3/2013, lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la société mère, la SPA TAURES GROUP, il a été rapporté par HAOUACHE Kamel qu'une société étrangère, la seule d'ailleurs, avait fait sa proposition d'achat validée par le commissaire-priseur.

IV) TRAHISON ET COMPLIOT CONTRE L'HONNEUR, LA DIGNITE ET LES INTERETS DE L'ALGERIE

Suite à ma plainte déposée auprès de l'office central de répression de la corruption (OCRC) de Hydra dont le directeur général était Abdelmalek SAYAH, le 4/2/2013, les associés du groupe TAURES s'étaient divisés en deux clans antagonistes :

1er clan :
-Les deux Français André SALMON et Olivier VERSPIEREN
-Djouadi Abdelhamid
-HAOUACHE Kamel et Haouache Chérif

2^{ème} clan :
-MESBAH Lakhdar
-MOSBAH Tamim
-Mme Veuve MOSBAH Mouny Chérifa et ses deux enfants mineurs
-LARBES Abdelhak

TRES IMPORTANT : Les documents qui vont nuire mettant en évidence la soumission inconditionnelle des traîtres algériens à la volonté d'André Salmon, agent des services secrets français.

1^{er} document : Lettre de Sadok Youcef aux MOSBAH le 23 mai 2014 complice des frères HAOUACHE Kamel, Mourad et Chérif qui détournaient les camions semi-remorques, les chiffres d'affaires et les crédits BEA de la SPA ADAKS avec

l'avocat de DJOUADI Abdelhamid, SADOK Youcef, sans niveau intellectuel et professionnel a été nommé par HAOUACHE Kamel, directeur général par intérim dans le but de se couvrir ;

En réponse au courrier des MOSBAH Lakhdar et Tamim lui demandant les rapports de gestion et les bilans de l'exercice 2013, SADOK Youcef dénué d'intelligence et de bon sens et surtout du fait qu'il n'était qu'un simple exécutant sous les ordres de HAOUACHE Mourad, SADOK Youcef avait fait savoir ce qui suit : « Nous avons le regret de vous informer que nous sommes en concertation avec les partenaires français (KOUDIAT MAINING) pour nous proposer une date pour la tenue d'une assemblée générale ordinaire ... »

Copie P / information :

-KOUDIAT MAINING c-à-d André SALMON, le parrain de la mafia

-M. DJAOUADI Abdelhamid, sergent exécutant les ordres d'André Salmon

-M. HAOUACHE Kamel, caporal

-Mme Veuve MOSBAH Mouny Chérifa, femme de troupe, pourtant actionnaire majoritaire.

Ya Si Djouadi Abdelhamid, au lieu de me harceler avec vos plaintes pour atteinte à l'honneur et à la dignité, vous auriez dû rappeler à l'ordre votre homme de main, Sadok Youcef pur honorer la mémoire des martyrs tombés au champ d'honneur.

2^{ème} document : STATUT DE LA SPA PETROMAG REDIGE PAR AGGAL MAKHLOUF LES 12 ET 19.5.2015

A la dernière page, intitulé : « Avis de dépôt du procès-verbal... » et à l'avant dernière ligne, on lit ce qui suit :

« KOUDIAT MINING HOLDING SA membre représenté par Mr. ANDRE DALMON »

Ya Si DJOUADI Abdelhamid, si vraiment vous avez de l'honneur et de la dignité, vous devez faire une seule chose : restituer votre tenue de général major à notre ANP digne héritière de l'héroïque ALN ! Vous l'avez trop salie !

3^{ème} DOCUMENT : STATUT N° 339 du 26/3/2018 REDIGE PAR KENNAI MOHAMED

A la 7ème et dernière page, dans la section « les litiges-les procédures » il y est écrit : « Tous les litiges qui surviendraient entre la société et les actionnaires ou entre les actionnaires eux-mêmes seront soumis aux tribunaux de l'Union Européenne, seuls compétents ». C'est vrai, nous sommes toujours soumis au code de l'indigénat du 28/6/1881 et André SALMON est un colon !!! Et l'Algérie un département !

Dans le paragraphe : membre du Conseil d'administration, il y a le parrain André SALMON représentant KOUDIAT MINING HOLDING SA.

Ya si DJOUADI Abdelhamid : Pourtant et pourtant ! En consultant le procès-verbal de la SPA PETROMAG relatif à l'assemblée générale extraordinaire que vous avez signé, on lit ce qui suit, dicté dans la 6ème résolution :

« Conformément aux résolutions de l'AGEX de la société mère, à savoir la SPA TAURES GROUP du 13/6/2012, découlant de l'examen des apports en termes d'engagements de KOUDIAT MINING HOLDING SA, les associés présents adoptent à l'unanimité la radiation de KOUDIAT MINING HOLDING SA du capital social de la SPA PETROMAG3

4ème document : JUGEMENT N° 12930/22 DU 13.6.2023

A la première page de ce jugement, il y est écrit que la société-écran KOUDIAT MINING HOLDING SA, partie civile, avait chargé son président du conseil d'administration, siégeant au parc zoologique, porte du Hoggar, Route du Kaddous, Hydra, Alger, de constituer l'avocat corrompu KACI AISSA Abdelmadjid pour dénoncer et faire surtout annuler la cession des parts sociales de la veuve Mme MOSBAH Mouny Chérifa et de ses enfants à savoir MOSBAH Tamim effectué les 18 et 26/6/2024 par devant le notaire M. MELAKASOU Tahar en ce qui concerne la SPA PETROMAG.

Cette plainte est nulle et de nul effet en vertu des articles 799, 802 et 807 du code civil, ce qui m'amène à poser des questions quant au jugement rendu par le tribunal de Saïd Hamdine.

5^{ème} DOCUMENT : JUGEMENT N° 04346/23 du 23/11/2023 à la différence du jugement cité ci-dessus, il n'y a que trois plaignants à savoir HAOUACHE Kamel, HAOUACHE Chérif et Sadok Youcef.

Cependant, l'objectif recherché est l'annulation de la cession des actions de la veuve Mme MOSBAH Mouny Chérifa au profit de MOSBAH Tamim.

Cette plainte est nulle et de nul effet au regard :

- a) Des articles 799, 802 et 807 du code civil
- b) B) du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/3/2013

●●●

c) C) des articles 222, 223 et 228 sur lesquels la plainte a été déposée.

6^{ème} DOCUMENT : MA PLAINTÉ AUPRES DE L'OCRC DE HYDRA DU 4/2/2013

Indépendamment de la corruption dont fut victime ma plainte au niveau de l'OCRC de Hydra (Office central de Répression de la Corruption) et du pôle économique et financière de Sidi M'Hamed, HAOUACHE Kamel a été condamné à 12 mois de prison pour avoir détourné quelques 503 milliards de centimes de la BEA.

Il est toujours plus libre que le vent.

7^{ème} DOCUMENT : PLAINTÉ N° 198/2014 AUPRES DU TRIBUNAL DE SAID HAMDINE

là aussi, la corruption était venue au secours de HAOUACHE Kamel, malgré son détournement des biens et fonds des sociétés du groupe TAURES évalué à plus de 515 milliards de centimes.

Il est toujours plus libre que le vent.

8^{ème} DOCUMENT : ETUDE TECHNIQUE_ECONOMIQUE FAITE PAR ALCANTARA SYSTEMS

Une étude technico-économique commandée par HAOUACHE Kamel et réalisée par un bureau d'études espagnol «ALCANTARA SYSTEMS» porté sur la construction d'une usine de fabrication de 3 000 tonnes par jour de ciment (la même capacité que l'usine de ciment de MEFTA).

Les coûts sont de : a) Equipements et assistance technique : 148 499 065,00 euros

b) Génie civil : 2 824 427 481,00 DZD

Est-ce que HAOUACHE Kamel et ses acolytes avaient réglé le montant de cette étude technico-économique et financière réalisée en mai 2013, avec l'argent du peuple algérien détourné à l'étranger ?

Dans les faits, ils n'ont jamais en tête l'idée de participer au développement de l'Algérie ; au contraire, ils ne ratent aucune occasion pour solder l'économie algérienne.

La construction d'une prétendue usine de fabrication de 3000 tonnes par jour de ciment n'est en réalité qu'un simple projet-écran qui devra servir pour détourner les deniers publics comme c'est le cas avec les quatre sociétés-écran du groupe TAURES, à travers la BEA des Loukal Mohamed, LATRECHE Lazhar et consorts.

V° POURQUOI LE 1^{ER} CLAN VEUT-IL ANNULER LES CESSIONS D'ACTIONS A TOUS PRIX ?

Selon ce qui a été reporté à la première page, en préambule, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

(GEX) de la société mère, la SPA TAURES GROUP, la veuve avait proposé à tous actionnaires de racheter ses actions et celles de ses enfants.

Aucun des actionnaires du 1er clan n'avait accepté la proposition de la veuve !

Pourquoi ? La réponse est bien simple : come les deux français Olivier VERSPIETERN et André Salmon envisageaient, avec la complicité de Djaouadi Abdelhamid, Haouache Kamel et de Haouache Chérif de spolier la veuve et ses enfants. Des actions dont ils avaient hérité en prétendant détenir une créance de 5 260 000 euros sur Mosbah Habib ces criminels n'avaient manifesté aucun intérêt.

Grâce à moi, il n'y a pas eu la spoliation programmée et plus encore, la société-écran luxembourgeoise sous couvert de laquelle les deux français activaient a été radiée de l'actionariat dans les sociétés-écrans du group TAURES.

Lors des cessions en 2014, les mêmes criminels ne s'étaient pas manifesté à cause de moi plus MOSBAH Tamim m'avait maintenu en poste et savaient qu'ils étaient perdants d'avance. Dès qu'ils avaient appris que Mosbah Tamim avait modifié les statuts de la SPA TAURES GROUP à mon insu en s'autoproclamant président du conseil d'administration de la SPA TAURES GROUP sans se faire délivrer un registre de commerce, donc activant au noir illégalement, les membres du premier clan ont engagé des poursuites judiciaires, sur ordre d'André SOLMON pour annuler les cessions d'actions.

Dans le cas où ils parviendront, la veuve sera à nouveau propriétaire avec ses enfants de leurs actions et André SOLMON exigera le règlement de la dette de MOSBAH Habib de 5 260 000 euros avec les actions hérités !

Avec ces nouvelles actions, les taux de participation de KOUDIAT MINING HOLDING SA passera de 15 % à 49 % et le surplus d'actions restantes sera donné gratuitement par les français à DJOUADI Abdelhamid et Haouache Kamel. C'était le scénario de l'année 2011 échafaudé sur la base du courriel du 1.7.2010 antitadé et fabriqué dans le bureau de la secrétaire de HAOUACHE Kamel absente ce jour là !!! Une fois l'opération réussie, les Français prendront 49% au lieu de 15 % des sommes détournées illégalement vers l'étranger !!!

Avant de conclure, je lance un appel incessant aux Algériennes et aux Algériens, patriotes et nationalistes, pour m'aider financièrement afin de contrecarrer le harcèlement judiciaire que me fait subir cette mafia franco-algérienne depuis 2012, en m'envoyant leur contribution au numéro de compte CCP suivant : M. BENCHABA Mohamed Arab 001984 0549 clé 91. Merci d'avance.

Pour honorer la mémoire de nos 1 500 000 martyrs, barons la route à cette mafia transnationale (France, Luxembourg et Algérie) et annihilons toutes leurs actions néfastes en agissant concrètement.

C'est malheureux de constater, avec preuve irréfutable, que la France coloniale gouverne toujours son département d'outre-mer, l'Algérie, à travers ses affidés indigènes.

C'est pourquoi, devant cette dramatique situation, je rends un vibrant hommage à feu BESSAOUH Mohand Arab, authentique moudjahid, auteur du livre «Heureux les martyrs qui n'ont rien vu, car s'ils savaient ce pourquoi ils ont tué, et ce pourquoi ils sont morts, ils survivraient».

M. BENCHABA Mohamed Arab

UNITE KDA

USURPATEURS DE QUALITE D'ACTIONNAIRES	SPA TAURES GROUP	SPA PETRO-MAG	SPA ADAX	SPA MBI EX-TI	SARL HUILIS TRADING
1) Koudiat Mining Holding SA	-	170 000	272 000	10 200	-
2) Djouadi Abdelhamid	-	35 000	59 200	2 100	7 500
3) Mosbah Habib	748 000	5 000	800	300	-
4) Haouache Kamel	249 500	5 000	800	300	-
5) Mosbah Tamim	500	-	-	-	-
6) Mosbah Lakhdar	500	-	-	-	-
7) Mosbah Abderrachid	500	-	-	-	-
8) Houache Chérif	500	-	-	-	-
9) Larbes Abdelbaki	500	-	-	-	-
10) SPA TAURES GROUP	-	275 000	408 000	16 500	40 000
11) SARL LINE COURT	-	5 000	40 000	300	-
12) HASSAM Hamid	-	-	19 200	-	2 500
13) SPA Houria Ikram Industries	-	5 000	-	300	-
TOTAUX	1 000 000	500 000	800 000	30 000	50 000



FESTIVAL DE LA CRÉATION FÉMININE

LES DÉFILÉS DE MODE, POUR PROMOUVOIR LE VÊTEMENT ALGÉRIEN

L'universitaire Hassiba Sefrioune, a affirmé lundi à Alger en marge du 9e Festival national de la création féminine (9-17 mai), que les défilés de mode est un moyen pour faire la promotion à travers le monde des nouvelles créations vestimentaires, inspirées du patrimoine algérien.

S'exprimant lors d'une rencontre intitulée «le costume et le bijou en Algérie: histoire et identité», l'universitaire Hassiba Sefrioune, archéologue en préhistoire et enseignante à l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, a affirmé que les défilés de mode «contribueront à donner une large visibilité aux collections algériennes, inspirées du patrimoine vestimentaire ancestral». La promotion de la couture algérienne peut aussi compter, selon elle, «sur le concours de grands couturiers pour revisiter les costumes féminins de grande valeur historique et patrimoniale».

Relevant que l'Algérie est un pays précurseur en matière de création vestimentaire depuis la préhistoire, Hassiba Sefrioune, a rappelé que les peintures rupestres du Tassili N'Ajjer, dans le Sahara algérien, prouvent que «l'homme et la femme targuis portaient des vêtements et s'ornaient d'accessoires». S'appuyant sur les conclusions d'une étude des scènes de l'art rupestre (dessins) dans le Tassili N'Ajjer, l'archéologue en préhistoire a souligné que «des vêtements comme le pagne, la tunique, la chaussure ou encore des accessoires de coiffure, c'est à dire l'ornement de la tête, ont été retrouvés à travers ces peintures datées d'environ 10.000 ans».

Des conférences sur le costume et le bijou animées par des universitaires et spécialistes du patrimoine vestimentaire, sont au programme du 9e Festival national de la création féminine qui se poursuit jusqu'au 17 mai, en plus des master-class dédiées notamment à la broderie d'art, la confection de bijou et le design.

R.C.

Protection du patrimoine culturel national

Première session de formation au profit des magistrats

La première session de formation sur la protection du patrimoine culturel national, organisée par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le secteur de la Justice dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), au profit de cadres du corps judiciaire a débuté, mardi à Alger, afin de renforcer la coopération entre les autorités judiciaires compétentes et les établissements culturels.

Présidant l'ouverture de cette session de formation au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice, de la Gendarmerie nationale, des directions générales des douanes et de la sûreté nationale, ainsi que de chercheurs spécialisés, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé que le secteur de la Justice était «un partenaire actif dans la mission nationale de sauvegarde, de protection et de restitution de notre patrimoine culturel national, aux côtés des différentes institutions sécuritaires et militaires, de la société civile et des établissements sous tutelle».

La ministre a indiqué que cet atelier «vient compléter le programme d'ateliers de formation organisés par le ministère de la Culture et des Arts durant le mois du patrimoine» ajoutant qu'il vise à «renforcer la sensibilisa-



tion et la connaissance de l'importance de la protection du patrimoine culturel, et à affirmer le rôle efficace des magistrats dans ce domaine vital».

Elle a souligné que «notre patrimoine culturel est une partie intégrante de notre identité et de notre histoire, et il ne fait aucun doute que cet atelier sera une plateforme importante pour l'échange d'expériences et de connaissances, ainsi qu'une occasion de partager des expériences pour relever les différents défis auxquels nous sommes confrontés dans la protection du patrimoine culturel, et d'examiner les moyens de contrer toute tentative de lui porter atteinte et d'encourager la coopération entre les autorités judiciaires compétentes, les institutions culturelles et la société civile dans les efforts de protection du patrimoine».

Mme Mouloudji a, également, indiqué que lors de cet atelier, «les lois et les législations pertinentes, ainsi que les défis juridiques et cognitifs auxquels les juges sont confrontés dans

ce domaine, seront examinés».

Elle a ajouté que «la responsabilité de la protection du patrimoine culturel est un devoir national par excellence et un grand défi parmi les défis de l'Etat algérien. Les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visent à renforcer la protection de notre patrimoine culturel, à œuvrer à la récupération, à la préservation et à la valorisation des biens culturels, étant le titre de notre identité, de notre authenticité, de notre mémoire et de notre civilisation».

La ministre a également rappelé «l'intérêt particulier» accordé par le secteur de la Culture et des Arts à la formation qualitative dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, soulignant la programmation de plusieurs sessions spécialisées et de formations techniques intensives au cours des dernières années au profit des cadres et des partenaires de sécurité actuant dans le domaine, notamment

les équipes de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel, la dernière en date étant celle organisée au niveau de l'Ecole supérieure de police au profit des cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Rappelant que ses services étaient parvenus, en coordination avec tous les partenaires sécuritaires, à «suivre 123 dossiers ces quatre années dernières, avec l'enregistrement de 96 affaires devant la Justice, à même de récupérer 31.507 biens culturels mobiliers, la ministre a indiqué que durant le premier trimestre de l'année 2024, 8 affaires ont été enregistrées au niveau national, ayant conduit à la restitution de 1.262 biens culturels». Des présentations ont été données durant la première journée de cette session de formation, à l'instar de «La stratégie du ministère de la Culture pour la protection du patrimoine culturel», «Les problèmes de traitement des affaires liées à l'atteinte au patrimoine culturel» ainsi que «La présentation des expériences des corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales en matière de traitement des affaires liées à la protection du patrimoine culturel».

Les stagiaires entreprendront un programme pédagogique et pratique avec des ateliers à travers plusieurs musées de la wilaya d'Alger, à l'instar du musée national du Bardo et du musée national des Beaux-Arts et visiteront des musées et des sites archéologiques. La session sera clôturée le 18 mai avec la lecture des recommandations et la distribution des certificats aux juges participants.

R.C.

« Un diplomate » d'Anton Tchekov au TNA

Allez les comédiens djelfaouis, jouez et quittez l'attractivité négative !

Ils sont chanceux les comédiens du Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa. Ils vont donner une représentation théâtrale russe chez les Russes. Ils viennent de relever le défi. Ils vont certainement être à la hauteur des expressions scéniques. Quoi de mieux que de s'attaquer à Tchekhov, alors qu'en son pays, peu de comédiens et metteurs en scène s'y aventurent. Ce n'est pas au besoin conjoncturel que la pièce « Un diplomate » a été montée. Cela remonte à bien plus loin qu'hier. C'était en 2020. Ce sont les mêmes comédiens et autres techniciens de l'époque qui l'animent aujourd'hui. La pièce de Tchekhov s'est réveillée en douceur sur les planches du Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa. Car les comédiens en Algérie en général, au Sud en particulier et à Djelfa ou à Laghouat plus précisément, les choses ne sont pas faciles à vivre. Mais même si beaucoup reste à faire, il y a une certaine volonté de vouloir mieux faire. C'est un point très positif qui est à l'actif du théâtre de Djelfa. Le même metteur en scène, les mêmes comédiens et depuis l'annonce de l'échange, l'équipe s'est élargie. Le budget dégage, tous ceux qui étaient intervenus pour améliorer soit la scénographie ou les décors ont été rémunérés. Il y a eu la prise en charge de la restauration et de certaines dépenses inhérentes à la réalisation de la pièce. Cette volonté de monter sur les hautes planches du Théâtre algérien a été résumée par

Mr Khellaf Abdennacer, directeur du Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa, je cite « lors d'un débat avec l'équipe théâtrale, c'est une équipe jeune qui vient au monde du théâtre. Je les ai informés avec franchise : l'influence de Tchekhov en ce voyage en Russie. Il laissera une certaine influence après votre retour au pays. A ce moment, il faut s'inscrire de nouveau de la reprise de la pratique théâtrale ». Il termine par un questionnement « est-ce qu'elle sera réalisée la prophétie d'occuper le haut du podium ? ». On l'espère. Lors du voyage de madame la ministre de la culture et des arts à la fédération de Russie, elle a signé avec son homologue russe plusieurs protocoles et conventions dont les échanges culturels. Au retour et sur son ordre, son cabinet avait lancé la prospection dans un appel à manifestation auprès de toutes les instances dépendant de son département, celles ou celui qui a des travaux de grands maîtres russes. Il s'est avéré que le Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa avait monté et abandonné une pièce théâtrale de Tchekhov. C'était en 2020, elle a brutalement été arrêtée. C'est ainsi que fut la reprise. Ils vont connaître la Russie. Aucun des comédiens ou machinistes ne connaît le Russe mais connaissent Tchekhov. Ils ont bien joué lors de la générale. Beaucoup n'ont rien compris à la pièce, les Russes la comprendront. Ils seront heureux d'apprendre que leur culture est appréciée en Algérie. Les éléments comédiens du Théâtre régional Ahmed Benbouzid géré d'une main de maître par

Mr Khellaf Abdennacer directeur de production sont en train de faire les bouchées doubles pour essayer de parfaire leur production. Ils doivent se déplacer à Alger d'abord pour s'exprimer sur des planches qui ne leurs sont pas habituelles. Au Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi, aujourd'hui, jeudi 16 mai à 17 heures 30 minutes selon certains et à 19 heures 30, selon d'autres. En tous les cas, la pièce sera produite sur ces planches. Pour que toute l'équipe s'envole vers Moscou le 17 et se produise durant cette présence de quatre jours au fameux institut des arts dramatiques. Ici on connaît Antoine Pavlovitch Tchekhov : les encadreurs, les enseignants, les étudiants, les journalistes spécialisés et les hommes de culture qui fréquentent presque au quotidien ces hauts lieux des arts dramaturgiques, attendront d'un pied ferme ces Djelfaouis, venus d'une Afrique du Nord. Parmi eux, il y a et c'est une certitude ceux qui n'arrivent pas à comprendre ou maîtriser les travaux du médecin qui est né et mort avant la révolution bolchévique. Certainement comme la haute classe d'alors dont il faisait partie était très attachée à la France. D'où il s'est mis à écrire. Il était prolifique dans sa production littéraire, en termes de nombre d'ouvrages écrits bien que succinctement, parfois ce sont des récits courts et du vécu mais dans la majorité des cas écrits de manières et sous formes de scènes théâtrales. Généralement c'est lors des soirées mondaines avec les dames riches

ou belles qu'il collecte ses histoires. Il paraît en dérision le vécu quotidien des riches. Bien qu'il soit issu de cette classe. Les femmes riches ou moins qui fréquentaient les mêmes cercles voulaient être pérennisées dans ses écrits et descriptions. En général chez ce dramaturge tout, la réflexion autant que les écrits, tourne autour de la femme. Dans chacun de ses écrits d'une manière ou d'une autre ou ce sont des déclarations ou d'un mea culpa ou d'une confidence: la femme y est. Donc cette pièce jouée le théâtre de Djelfa qui a traité deux pièces en même temps sur scène dont, Ouanouki Khaled, le metteur en scène, faisait apparaître et disparaître chacun des deux tableaux. Il devait selon l'enseignant du théâtre aquafortain créer un lien physique entre les deux scènes. Dans tous les états de causes les russes vont apprécier parce que même un peuple qui est en train de se constituer après plusieurs épreuves difficile a joué Tchekhov. En réalité, la pièce «Un diplomate» ne peut pas dépasser les vingt minutes au maximum. Avec l'autre tableau de «L'exagération» qui ne doit guère atteindre les 15 minutes. Le metteur en scène doit revoir le développement de cette œuvre. L'Algérianisation en langue usuelle de tous les jours. « Un diplomate » en fin de compte aura mieux à se faire prévaloir en Algérie en changeant de titre pour son acceptation du public local.

Djalili Harfouche

Trophées UNFP

Mbappé sacré une cinquième fois avant son départ

→ Kylian Mbappé a été sacré meilleur joueur de Ligue 1 lundi lors des Trophées UNFP à Paris, pour la cinquième fois consécutive, avant son départ du PSG dont la mainmise sur ces récompenses de fin de saison n'a été contrarié que par le Brestois Eric Roy, désigné meilleur entraîneur.



■ Mbappé avec le trophée UNFP de meilleur joueur de la saison de Ligue 1. (Photo : D. R.)

Mbappé, qui a joué dimanche son dernier match au Parc des Princes avec le maillot parisien, améliore un record qu'il détenait déjà : jamais un joueur n'a été plus couronné que lui par ce prix décerné par le syndicat des joueurs depuis 1994 et dont les lauréats sont élus par leurs pairs.

Malgré une saison en demi-teinte pour un joueur de sa stature, surtout depuis le mois de février et l'annonce de son départ du club qui a fuité dans la presse, Mbappé surclasse les autres nommés, son coéquipier Ousmane Dembélé et le Brestois Pierre Lees-Melou, véritable métronome de l'équipe surprise de la saison, notamment.

« C'est difficile hein ? Beaucoup plus que ça peut laisser paraître », a expliqué le joueur en évoquant son départ de France à la fin de la saison, probablement au Real Madrid.

« C'est un chapitre de ma vie qui va se fermer. La Ligue 1 a toujours une place importante dans ma vie. J'ai essayé de faire honneur, d'être le digne représentant de ce championnat. Je pars la tête haute. Mais je n'aurais jamais pu le faire sans Monaco, et bien sûr le PSG, où j'ai côtoyé des joueurs d'exception

», a-t-il ajouté en remerciant tous les membres du club, sans oublier ni son président, ni l'émir du Qatar, propriétaire du PSG, ce qu'il avait fait lors de sa vidéo officialisant son départ vendredi.

Parmi tous les records qu'il possède déjà, Mbappé, encore buteur dimanche malgré la défaite du PSG à domicile contre Toulouse (3-1), devrait devenir le meilleur buteur du championnat pour la sixième année consécutive.

Sa manière à lui, dont les émotions sont toujours feutrées et mises au second plan au profit de ses performances sportives, de laisser une marque indélébile sur le championnat de France où il aura évolué durant neuf saisons, deux à Monaco et sept au PSG. « Aujourd'hui, c'est juste un gars de 25 ans qui vous remercie. En Ligue 1, j'ai toujours eu l'impression d'être aimé et c'est un sentiment agréable », a encore expliqué Mbappé, devant son père Wilfrid au bord des larmes dans l'assistance.

Outre le nouveau trophée de Mbappé, le club parisien, sacré champion de France pour la 12e fois de son histoire, a trusté la quasi-totalité des récompenses décernées par l'UNFP.

Son jeune coéquipier Warren Zaïre-Emery, dans une catégorie très ouverte, a été désigné meilleur espoir de la saison, une saison qu'il espère encore longue : « l'Euro, les JO, le bac, un autre trophée avec le club, il reste encore beaucoup de chose à aller chercher », a-t-il déclaré après avoir reçu son trophée. L'Italien Gianluigi Donnarumma a, lui, été élu meilleur gardien de but.

Le PSG place également sept joueurs parmi les onze de l'équipe-type de la saison.

Même chez les féminines, Paris se distingue, puisque son attaquante malawite Tabitha Chawinga, meilleure buteuse, meilleure passeuse, a été sacrée meilleure joueuse de la saison de D1.

Eric Roy préféré à Luis Enrique

Seul le titre de meilleur entraîneur a échappé au club de la capitale, le Brestois Eric Roy ayant été préféré à Luis Enrique.

La récompense de Roy n'est pas usurpée : arrivé au chevet de Brest en janvier 2023, il a réussi à sauver le club breton de la relégation la saison dernière, avant de le propulser, pour la

première fois de son histoire, en coupe d'Europe, au minimum en Ligue Europa, peut-être même en Ligue des champions, une performance extraordinaire.

Un autre Brestois, le milieu offensif Kamory Doumbia, a obtenu le Trophée Just Fontaine du plus beau de L1, attribué par un vote du public, pour un de ses quatre buts inscrits le même jour contre Lorient lors de la 17e journée. En Ligue 2, Auxerre, d'ores et déjà champion et promu, rafle les prix les plus importants, son milieu de terrain Gauthier Hein étant sacré meilleur joueur de la saison et Christophe Pélissier, meilleur entraîneur.

Les Stéphanois, encore en lice pour un possible retour en Ligue 1, ont également été récompensés avec Gautier Larssonneur, élu meilleur gardien, et Irvin Cardona, qui a remporté le Trophée Just Fontaine du plus beau but en Ligue 2 attribué par un vote du public. Du côté des directeurs de jeu, François Letexier, retenu, avec Clément Turpin, pour arbitrer l'Euro en Allemagne au mois de juin, se succède à lui-même en étant élu meilleur arbitre de la saison. Arbitre numéro un en France, François Letexier, qui a notamment dirigé le quart de finale aller de Ligue des champions entre le Real Madrid et Manchester City début avril, a été désigné lundi pour diriger la finale de la Coupe de France entre le PSG et Lyon, le 25 mai à Lille.

Dans les récompenses annexes, en cette année olympique, un trophée d'honneur UNFP a été attribué à l'équipe de France olympique de 1984, médaille d'or aux Jeux de Los Angeles et celui du joueur citoyen a été attribué cette année à Raphaël Varane « pour l'ensemble de ses engagements ».

R. S.

EN DEUX MOTS

Dernier tournoi mondial de qualification : Quatre pugilistes algériens préparent le rendez-vous de Bangkok

La sélection algérienne de boxe prendra part au dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 25 mai au 2 juin Bangkok en Thaïlande, avec un effectif composé de quatre boxeurs, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAB), lundi. Il s'agit de Mohamed Houmri (80 kg), Youcef Islam Yaïche (71 kg), Oussama Mordjane (57 kg) et Mohamed Amine Meziane (51 kg). Sous la houlette des entraîneurs nationaux Ahmed Dine, Aziz Toualbine et Mohamed Allalou, ce quatuor peaufine sa préparation au Centre de préparation de Fouka (Tipasa), avec un regroupement qui s'étalera jusqu'au 19 mai, a précisé la FAB. Plus de 500 athlètes se disputeront les 51 places de qualification disponibles. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire un(e) athlète par catégorie de poids. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger.

Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publ@yahoofr

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Mondial de handball

L'Algérie fixée le 29 mai

→ La sélection algérienne de handball (messieurs) sera fixée sur ses adversaires au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, à l'issue du tirage au sort programmé le 29 mai à Zagreb, a annoncé la Fédération internationale de la discipline (IHF). Le Sept algérien a été versé dans le pot 3,

avec l'Argentine, le Brésil, Cuba, la Macédoine du Nord, l'Italie, le Qatar et le Japon.

Le pot 1 est composé du Danemark, de la France, de la Suède, de l'Espagne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de l'Allemagne et de l'Égypte, alors que le pot 2 regroupe l'Autriche, le Portugal, la Norvège, la Croatie, la Tchéquie, la Pologne,

l'Islande et les Pays-Bas. Le pot 4 est composé de la Tunisie, du Koweït, de Bahreïn, du Chili, du Cap Vert, de la Guinée, des États-Unis d'Amérique et d'une sélection qui bénéficiera d'une invitation de l'IHF (Wild Card). Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 seront réparties en huit groupes de quatre équipés. A l'issue de la phase de

poles les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. La sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputée en janvier dernier en Égypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29). ■

Ligue des champions (Finale aller)

ES Tunis - Al Ahly SC samedi prochain à Rades

→ L'Espérance Sportive de Tunis accueille Al Ahly SC, tenant du titre, à l'occasion de la manche aller de la finale de la Ligue des Champions CAF prévue au stade olympique de Radès à 20h00 heure locale (19h00 GMT) avant le match retour programmé le samedi 25 mai au Caire.

Champions d'Afrique en titre, les Égyptiens visent un 12e sacre. De

son côté, l'Espérance Sportive de Tunis est déterminée à mettre un terme à cinq ans de disette sans le moindre titre continental et espère décrocher sa quatrième Ligue des Champions de la CAF.

Alors que le football africain captive l'attention mondiale, la finale qui devrait être suivie par des millions de téléspectateurs à travers le monde sera disputée par deux

des quatre clubs africains appelés à participer au Mondial de Clubs FIFA 2025 aux États-Unis.

Le choc entre deux cadors du football africain devrait attirer des millions de téléspectateurs du monde entier et, par conséquent, la CAF met tout en œuvre pour offrir la meilleure technologie de diffusion pour une retransmission en direct et en haute définition.

La finale de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies 2024

Samedi, 18 mai 2024 | Tunis 19h00 GMT : Espérance Sportive de Tunis - Al Ahly SC

Samedi, 25 mai 2024 | Le Caire 17h00 GMT : Al Ahly SC - Espérance Sportive de Tunis ■

en direct

Mondial de handball

L'Algérie fixée le 29 mai

le match à suivre football

Ligue des champions

ES Tunis - Al Ahly SC
samedi prochain à
Rades

MC Alger

Saison terminée pour
l'Ivoirien Ouattara

Coulisses et traquenards de la CAF

La FAF milite pour consolider son image

Nous revoilà sur les rails de la récente question qui perturbe les gestionnaires de la Confédération africaine de football. Le mal n'est plus dans les coulisses, il s'attaque à ciel ouvert dans l'ignorance totale des textes et règlements du football africain.

En attendant les révélations, une nouvelle à laquelle personne ne s'attendait se propage un peu partout. On peut appeler cela «l'art de surprendre son monde» «ou encore le revers de la médaille» le choix est parfait. Mais mieux encore profiter pleinement de la surprise, bien que cela soit est une question d'équilibre.

La FAF réaffirme son engagement à protéger son image

Un confrère rapporte ce qui se construit honnêtement dans les murs de la Fédération algérienne de football. Celle-ci ne supportant pas les effets des coulisses et des traquenards autour de la violation des règlements, serait en train d'étudier sérieusement, la possibilité de «changer d'affiliation continentale». N'étant pas habitué à de pareils climats aux couleurs de magouilles au risque d'être complice et porter les empreintes de ce qui salit le football africain «L'Algérie pourrait quitter la Confédération africaine de football pour rejoindre la Confédération asiatique de football».

Une idée...une mutation une priorité

L'idée qui germe serait d'emboîter le pas à l'Australie, qui a déjà franchi le pas pour rejoindre l'Asie sur le plan footballistique. «Si cette idée se concrétise, les équipes nationales algériennes ainsi que les clubs algériens évolueraient dans le cadre de l'Asie, en participant aux compétitions continentales et aux qualifica-



La FAF réaffirme son engagement à protéger son image.

(Photo > D. R.)

tions pour la Coupe du Monde», estime notre confrère. Cette réaction n'est pas totalement fautive, dès l'instant que l'on se sert du football comme un véritable jeu ou les mains glissent sous les tables. L'Algérie étant l'une des grandes nations les plus titrées du continent, est en voie de «tournerait le dos à la CAF, dont elle est membre depuis 1964».

Plus d'opportunités de développement en rejoignant l'AFC

Les médias algériens ont souvent dénoncé le mal de la corruption. La FAF est de plus en plus préoccupée par ce fléau de la corruption et des scandales récurrents qui secouent la CAF. Les erreurs arbitrales, les affaires de corruption et les problèmes d'organisation des compétitions continentales, les influences politiques ont écorné l'image du football africain et suscité le mécontentement de nombreuses fédérations. En outre, la FAF

estime que l'Algérie pourrait avoir plus d'opportunités de développement en rejoignant l'AFC. Le football asiatique est en pleine croissance et offre des défis plus relevés pour les équipes nationales et les clubs. Un changement d'affiliation continentale aurait des conséquences majeures pour le football algérien. L'équipe nationale et les clubs algériens participent aux compétitions asiatiques, comme la Coupe d'Asie des Nations et la Ligue des champions de l'AFC.

Le plan machiavélique de Lakjaa pour transférer le siège de la CAF vers Rabat

Rapporté par le journal *Fennec Foot* selon les révélations du journal électronique «Algérie Maintenant», l'apparition du président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, sur la chaîne égyptienne *On Time Sports*, animée par le journaliste Mohamed Al-Laithi, ne serait pas fortuite. Cette rencontre aurait

été minutieusement orchestrée par des tiers, avec pour objectif principal de redorer l'image de Lekjaa auprès des autorités égyptiennes. La convocation de Lekjaa par les autorités égyptiennes aurait été suivie de près par Abo Rida, qui aurait alors organisé cette rencontre médiatique pour apaiser les tensions et dissiper les soupçons sur les intentions de Lekjaa, notamment concernant un éventuel transfert du siège de la CAF vers Rabat. Ce plan diabolique est fait pour que le président de la FRMF succède à Patrice Motsepe à la tête de la CAF. Son plan inclut des stratégies pour améliorer son image, notamment en Égypte, rapporte le journal *Algérie Maintenant*.

H. Hichem

Canal + foot : Khaleej - Al-Ittihad à 19h
Bein Sports 1 : Almeria - FC Barcelone à 20h

La Der

MC Alger : saison terminée pour l'Ivoirien Ouattara, touché aux ligaments croisés

L'attaquant du MC Alger Romaric Ouattara, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche, a déclaré forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football mardi dans un communiqué. Titularisé vendredi lors du match nul décroché en déplacement face à l'USM Khenchela (1-1), pour le compte de la 25e journée du championnat, Ouattara (19 ans) s'est blessé tout seul peu avant la pause en disputant une balle avec un joueur adverse.

«C'est une action anodine, on ne pouvait pas prévoir ce qui allait se passer. Je voulais presser le joueur mais j'ai eu un mauvais appui, j'ai essayé de rattraper le coup mais

je ne pouvais pas, j'avais mal à la jambe, je suis sorti à la mi-temps. Le processus de guérison va prendre énormément de temps, les étapes seront très délicates», a indiqué Ouattara au site officiel du «Doyen».

Romaric Ouattara avait rejoint le MCA en janvier dernier pour un contrat jusqu'en 2028 en provenance du Stade Abidjan (Div.1 ivoirienne). Il a marqué deux buts avec le Mouloudia, toutes compétitions confondues.

«Je dois rester focus sur mon rétablissement. Je vais soutenir mes coéquipiers lors des prochains matchs à commencer par le derby face à l'USM Alger vendredi, et évidemment la finale de la Coupe d'Algérie. Je leur fais

confiance, ils vont tout donner. J'aurais aimé être présent, mais c'est la volonté du Dieu», a-t-il ajouté.

Selon le club, Ouattara «devra s'éloigner des terrains pendant au minimum six mois, un diagnostic prononcé au terme d'examens approfondis. Le joueur passera sur le billard». Ouattara est le deuxième joueur de l'effectif mouloudéen à voir sa saison prendre fin prématurément, après le milieu offensif ivoirien Youssouf Dao, victime d'une blessure similaire.

Le MCA caracole en tête du classement avec 57 points, à 12 longueurs sur son dauphin le CR Belouizdad, à cinq journées de l'épilogue.